



Date de mise en ligne:

26 OCT. 2023

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 18 OCTOBRE 2023

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2023-103 / 9-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 12 octobre 2023, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 28 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, F. DUFFOUR, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. HUET, N. JULLIARD, E. LAROCHE-JOUBERT, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS-BERNARD, J. POLAT, B. SARRAT, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL, N. VUILLERMOZ-BIRON.

Représentés : J-P. ALIBEU, H. BARADEL, F. BRABRI, G. DA COSTA, B. GRANDCAMP, C. MOLLIER-SABET, L. RUELLO-MOGORE.

Le secrétaire de séance désigné est M. GUICHERD-DELANNAZ.

OBJET : VIE CULTURELLE : Conservatoire à rayonnement communal de musique et de danse de Voiron : Validation du nouveau projet d'établissement 2023/2027

Rapporteur : Armelle Le Bourdonnec

EXPOSE : En application du décret n° 2006-1248 du 12 octobre 2006 et l'arrêté d'application du 15 décembre 2006 relatif au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et du théâtre, le conservatoire de Voiron, seul établissement classé dans le Pays Voironnais "Conservatoire à rayonnement communal" (3e catégorie, décret du 12 octobre 2006), doit valider avant novembre 2023 un nouveau projet d'établissement auprès du ministère de la culture pour la reconduction de son classement.

L'établissement accueille actuellement 570 élèves dans le cadre de sa mission d'enseignement spécialisé. Il rayonne largement sur le territoire et auprès d'un nombreux public, notamment scolaire et amateur. Porteur de dispositifs tels que le Voiron Jazz Festival, il touche également des publics porteurs de handicap, publics hospitalisés, des personnes âgées, du social, etc. Il est reconnu largement dans le cadre de très nombreuses animations musicales et chorégraphiques ainsi que de nombreux partenariats.

Au sein de la politique culturelle de Voiron menée par le service de la vie culturelle, le directeur est chargé d'organiser la concertation avec les professionnels, les usagers et les partenaires afin de proposer périodiquement un nouveau projet d'établissement.

... / ...

Voiron, ville porte de Chartreuse

Le projet d'établissement 2023/2027 présente tout d'abord un état des lieux du conservatoire qui recense tous les éléments de son fonctionnement et précise sa problématique : comment répondre à des besoins très variés d'un public croissant sur un vaste territoire dans toutes les missions qui lui sont imparties avec des moyens maîtrisés.

Il propose ensuite des objectifs à échéance 2027 et des actions évaluables autour de deux axes prioritaires :

- L'optimisation de son potentiel à moyens constants au profit de plus nombreux élèves et usagers
- Des réponses adaptées et agiles aux nouveaux enjeux (élargissements des publics, nouvelles pratiques, égalité F/H, transition écologique et sociale)

PROPOSITION :

Vu l'avis favorable de la Commission Associative, Culturelle et Sportive du 05 octobre 2023

Le rapporteur propose au conseil municipal :

- De valider le nouveau projet d'établissement 2023/2027 du conservatoire à rayonnement communal de Voiron

DECISION : La proposition est ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (35 POUR)
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Secrétaire de séance
Michel GUICHERD-DELANNAZ

Conseiller Municipal
Délégué aux associations et
au patrimoine culturel



Président de séance
Julien POLAT

Maire de Voiron
Vice-président du Conseil
Départemental



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023 2027

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL DE VOIRON

Document élaboré en concertation et validé :

- Conseils pédagogiques des 28 novembre 2022, 30 janvier, 27 février, 24 avril et 22 mai 2023
- Conseil d'établissement du 12 juin 2023
- Commission culturelle municipale du 5 octobre 2023
- Conseil municipal du 18 octobre 2023

Rédaction Michel Bordenet, directeur.

SOMMAIRE

Page 3	Introduction	1) Mouvements de mutualisation au sein de la communauté d'agglomération, puis de retour au communalisme au fil des mandats politiques
Page 4		2) Une crise du Covid 19 qui épargne relativement le conservatoire
		3) Un important renouvellement de l'équipe
		4) Un établissement porteur d'un festival de jazz en renouveau
Page 6	1^e partie - Etat des lieux et diagnostic	
	1 - Etat des lieux	
	1.1 - L'état des ressources et des moyens du conservatoire	
	1.1.1 L'agrément / classement	
	1.1.2 Les locaux et l'équipement	
	1.1.2.1 Les locaux	
	1.1.2.2 L'équipement	
Page 7		1.1.2.3 Partothèque / bibliothèque
	1.1.3 Le cadre institutionnel	
Page 8		1.1.4 L'équipe, la formation
	1.1.4.1 L'équipe	
	1.1.4.2 La formation des personnels	
Page 9		1.1.5 Le budget, les tarifs et la facturation
	1.1.6 La communication	
Page 10		1.1.7 Les partenaires
	1.1.7.1 Les structures culturelles du territoire	
	1.1.7.2 L'Education Nationale	
	1.1.7.3 Le service jeunesse et international de Voiron	
Page 11		1.1.7.4 Le réseau des écoles de musique du voironnais
	1.1.7.5 Les villes partenaires	
	1.1.7.6 Réseau d'établissements, benchmarking, associations de directeurs	
Page 12	1.2 L'état des lieux sur les missions du conservatoire	
	1.2.1 La mission d'enseignement spécialisé	
	1.2.1.1 Les pratiques artistiques	
	1.2.1.2 Les publics, élèves et participants des ateliers	
Page 13		1.2.1.3 L'état du projet pédagogique

Page 15	1.2.2 La mission d'éducation artistique et culturelle
	1.2.2.1 Le cadre
	1.2.2.2 Parcours artistiques, musicaux et chorégraphiques
	1.2.2.3 Petit orchestre du lundi (POL, Petit orchestre du mercredi (POM, Mercredi Musique
	1.2.2.4 Un projet volontariste depuis 20 ans vers le collège de secteur réduit par un manque de relais
	1.2.2.5 Le Jules Ferry Brass Band, un dispositif d'apprentissage collectif des cuivres à l'école Jules Ferry
Page 17	1.2.3 La mission d'accompagnement des pratiques en amateurs
	1.2.3.1 Le conservatoire, lieu ressources pour les amateurs
	1.2.3.2 Le Voiron Jazz Festival
Page 18	1.2.3.3 TREMA
	1.2.4 Le rayonnement
	1.2.4.1 Diffusion de spectacles
Page 19	1.2.4.2 Sensibilisation des publics
	1.2.4.3 Réseaux
	1.2.4.4 Partenariat
Page 20	1.2.4.5 Création
	1.2.4.6 International
Page 21	2 - Diagnostic
Page 22	2^e partie - Perspectives 2027

Priorité I - Optimiser le potentiel de l'établissement et augmenter le nombre d'élèves et usagers en confort pour l'équipe

Objectif 1. Développer une offre interdisciplinaire dynamique et attractive vers la petite enfance et structurer l'offre d'éveil/initiation

Objectif 2. Faire le plein d'élèves et d'usagers par une nouvelle offre pédagogique généraliste, collective, dynamique, cohérente et lisible incluant la danse et les musiques actuelles

Objectif 3. Construire une résidence artistique

Objectif 4. Augmenter le confort de l'équipe de travail de l'équipe

Page 24 Priorité II - Proposer des réponses adaptées aux nouveaux enjeux des nouveaux publics, des nouvelles pratiques, de l'égalité Femmes/Hommes, et de la transition écologique et sociale

Objectif 1. Augmenter l'offre d'Education Artistique et Culturelle (EAC) dans les écoles de Voiron

Objectif 2. Développer et renouveler le projet du Jules Ferry Brass Band

Objectif 3. Utiliser la ressource du gamelan au profit d'un nouveau projet pour les enfants de Voiron

Objectif 4. Développer les pratiques en amateurs grâce aux festivals Voiron Jazz Festival, Festival TREMA, Festival des Cultures Urbaines, aux projets d'orchestres et au dispositif L.O.V.

Objectif 5. Stabiliser et capitaliser sur l'investissement antérieur fort de l'équipe dans le rayonnement de l'établissement : valoriser la forte diffusion, l'investissement dans les réseaux et partenariats y compris internationaux

Objectif 6. Participer à toute action en faveur de l'Egalité F/H au sein de la collectivité

Objectif 7. Proposer toute action opportune en faveur de la transition écologique et sociale

Introduction

Le Conservatoire à rayonnement communal de Voiron (CRCV) inscrit son projet dans le cadre :

- de la politique culturelle de la Ville de Voiron et du de la Communauté d'agglomération du pays voironnais,
- de son projet d'établissement 2017-2021 (« previously.. »),
- du PLEAC et du nouveau VPCT de la Communauté d'agglomération du pays voironnais,
- du schéma départemental des enseignements artistiques 2020-2026,
- de la charte réseau entre cinq écoles de musique du voironnais de 2016 : Voiron, Voreppe, Moirans, Tullins, St Etienne de Crossey, élargie à sept écoles de musique en 2022 avec Dorémifasol-Lac (communes du lac) et St Jean de Moirans,
- de la Charte nationale de l'enseignement spécialisé en danse musique et théâtre,
- de la loi du 13 août 2004 de décentralisation des enseignements artistiques,
- du schéma d'orientation pour l'organisation pédagogique de l'enseignement de la musique de 2008,
- du schéma d'orientation pédagogique de l'enseignement de la danse de 2004,
- du décret d'octobre 2006 et de l'arrêté de classement des établissements d'enseignement artistiques du 15 décembre 2006 actualisé et modifié le 27 août 2022,
- du projet d'annexe incluant à l'arrêté de classement le nouveau schéma d'orientation pédagogique de l'enseignement de la musique de la danse et du théâtre.

Contexte :

La population de Voiron est stabilisée autour de 20 000 habitants au sein d'une communauté d'agglomération qui grandit légèrement de plus de 94 000 habitants, ce qui accentue la demande globale de services sans hausse notable de ressources.

La CAPV, communauté d'agglomération du pays voironnais, n'est pas dotée de la compétence culturelle mais a reçu en transfert de 2014 à 2018 la scène régionale du Grand Angle, le réseau des 19 bibliothèques, la direction culturelle et le service patrimoine.

Faits marquants de la période depuis 2017 : un rendez-vous manqué avec le transfert à la Communauté d'agglomération (1), une crise du Covid 19 sans trop de dégâts (2), un gros renouvellement de l'équipe rajeunie (3) qui reprend le flambeau d'un établissement porteur d'un festival de jazz en renouveau également (4).

1) Mouvements de mutualisation au sein de la communauté d'agglomération, puis de retour au communalisme au fil des mandats politiques :

- Une phase importante de mutualisations de services par transfert à la communauté d'agglomération, menée d'avril 2013 à 2019, a concerné successivement le service spectacle vivant (la scène régionale Grand Angle est constituée en EPCC), le patrimoine (deux musées, le musée Mainssieux labellisé Musée de France et le musée archéologique du lac de Paladru qui a fait l'objet d'un nouveau projet inauguré en 2022), puis le réseau des 19 bibliothèques/médiathèques et la direction du service culturel.
- Au cours de ce mandat est également préfigurée et étudiée la mutualisation et le transfert total ou partiel de l'enseignement artistique et du Voiron Jazz Festival porté par le conservatoire de Voiron à la communauté d'agglomération. Une étude du cabinet Cecube est commandée et présentée aux élus en 2018, assortie d'un plan de formation au management et à la co-construction pour les directeurs.

- La nouvelle feuille de route du mandat politique depuis 2020 revient sur les orientations de mutualisation et stoppe le processus, entérinant le maintien de l'enseignement artistique au sein des écoles dans leurs communes. Les directeurs des sept écoles renouvellent cependant et font signer à leurs élus une nouvelle charte de coopération qui renouvelle le principe de travail en réseau. Ce travail élargi, à dimension intercommunale, est conforté en outre par la perspective de participer avec les structures culturelles du territoire au nouveau dispositif VPCT (Vers un projet culturel de territoire) qui fait suite au chantier du 1^e PLEAC pour les missions d'éducation artistique et culturelle.

2) Une crise du Covid 19 qui épargne relativement le conservatoire :

- Le conservatoire de Voiron a pu gérer au mieux les confinements et maintenir en télé-enseignement ses élèves sans très grosse perte, grâce à des mesures réalistes proposées aux élus dès les premières possibilités de reprise en présentiel. Alors que de nombreux établissements restaient en distanciel, les élus ont accepté en prudence des interprétations larges de la législation, validées par les tutelles, qui ont permis d'accueillir le plus tôt possible les élèves dans le respect des mesures sanitaires et de maintenir la motivation du plus grand nombre, voire d'en susciter. Ainsi le conservatoire a pu retrouver dès 2022 le niveau de ses 550 élèves antérieur à la crise.
- Quelques signes inquiétants apparaissent dans certaines décisions d'abandon pour raison budgétaire de familles, y compris pour des enfants motivés et pour des activités de type ateliers aux cotisations relativement modiques (environ 300€ annuels).

3) Un important renouvellement de l'équipe :

- Le conservatoire de Voiron a connu une vague annoncée de départs, essentiellement en retraite. C'est plus de la moitié des 20 enseignants qui a ainsi été renouvelée, en flûte traversière, trompette, percussions, guitare, piano, formation musicale, saxophone, danse, violoncelle, musiques actuelles. La création d'un petit poste d'orgue a ajouté une enseignante à l'équipe par ailleurs.
- En quelques années, le travail d'équipe a été impacté par ce fort changement, auquel se sont ajoutés plusieurs changements dans l'équipe administrative, qui, cumulés à la crise, ont suscité des retards divers et des répercussions sur les temps de rentrée notamment.
- La classe de danse contemporaine a souffert de 2016 à 2021 de (trop) nombreux remplacements dus à la maladie de l'enseignante titulaire, finalement partie en reclassement, à la suite duquel encore plusieurs enseignants se sont succédés avant qu'une enseignante soit stabilisée sur le poste. Celle-ci a pu apporter à nouveau une dynamique très favorable mais une génération d'élèves a souffert de cette période troublée à laquelle s'est ajouté la crise sanitaire.
- 2023 voit la stabilisation de l'équipe et la mise en route, dans le cadre de la concertation sur le nouveau projet d'établissement, d'une nouvelle dynamique prometteuse.

4) Un établissement porteur d'un festival de jazz en renouveau :

- Le conservatoire de Voiron est en charge depuis 2010 de l'organisation du Voiron Jazz Festival, avec des ressources budgétaires obtenues par une recherche de subventions auprès de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département, ainsi que des ressources humaines qui ont atteint à partir de 2014 l'équivalent de 80 % d'un temps plein.

- Une enseignante de formation musicale a pu bénéficier d'un 1/2 temps pour sa direction artistique, appuyée par l'équipe administrative et la direction.
- A son départ en retraite en 2020, un mi-temps administratif du conservatoire a été modifié et profilé pour recruter un chargé de mission à sa suite. Le festival a souffert de la crise et le mi-temps dédié a été supprimé par les élus en 2022 sans suppression de la mission (demande des élus de continuer le festival à moyens réduits).
- Le conservatoire s'est alors appuyé sur les compétences de la nouvelle équipe, notamment d'un nouvel enseignant de formation musicale volontaire pour assurer, dans un temps de travail très limité, la programmation du festival 2023, appuyé par la directrice culturelle et le directeur du conservatoire qui ont absorbé le surplus de temps de travail nécessaire.
- L'édition 2023 du Voiron Jazz Festival a pu connaître une bonne réussite, grâce notamment au renforcement du lien avec le public du conservatoire, travaillé par la nouvelle équipe.
- Le festival de jazz sort renforcé et joue plus que jamais son rôle d'outil privilégié pour le conservatoire en matière :
 - pédagogique (ouverture aux répertoires, pratiques du jazz et des musiques improvisées, culture musicale (sorties à tarif préférentiel aux concerts de haut niveau)),
 - d'accompagnement des pratiques en amateurs (nombreux amateurs participants bénéficiant de scènes, de formation, stages, etc.),
 - d'éducation artistique et culturelle (parcours artistiques de classes avec des artistes du festival, gros concert préparé devant 1500 enfants des écoles),
 - de création (résidences, masterclass),
 - de diffusion (concerts d'élèves),
 - de sensibilisation,
 - de rayonnement (concerts d'enseignants dans les Ehpad, à l'hôpital), de réseaux (accueil d'élèves du territoire),
 - et de partenariat (trois concerts en co-organisation avec la scène régionale du Grand Angle),

Un état des lieux complet, dont les éléments ont été partagés en concertation avec l'équipe du conservatoire, permettra, dans une première partie de ce Projet d'établissement, de dégager l'évolution de la problématique propre au conservatoire de Voiron (I), tandis que dans une seconde partie seront proposés des objectifs à échéance de 2027, fruits également de la concertation et de la réflexion de l'équipe, avec avis du conseil d'établissement (II).

1e Partie - Etat des lieux et diagnostic

1 - ETAT DES LIEUX

Il est proposé de classer l'état des lieux en deux plans : nous observerons tout d'abord l'avancée du travail sur le plan des ressources et des moyens de l'établissement (1.1), puis viendra celui de l'observation successive de l'exécution des missions du conservatoire (1.2) :

1.1 L'état des ressources et des moyens du conservatoire

1.1.1 L'agrément/classement

Le CRCV est agréé par le ministère de la Culture, cet agrément a été reconduit en 2003, puis en 2006 (décret de classement). Le conservatoire à rayonnement communal de Voiron bénéficie par arrêté du 18 avril 2015 du renouvellement de son classement par l'État.

1.1.2 Les locaux et l'équipement

1.1.2.1 Les locaux

Situé au Polychrome, au 30 de l'avenue Jules Ravat, dans un bâtiment partagé avec un groupe scolaire, le CRCV est à proximité du centre-ville.

Ses locaux de 1 700 m², 26 salles, comprennent notamment un studio de danse de 100 m² et une salle de danse de 60 m², un auditorium de 100m² équipé en sonorisation de 80 places, un studio de MAO équipé de 6 postes en réseau, un studio de répétition/enregistrement insonorisé et équipé en son, une nouvelle salle dédiée au gamelan balinaï depuis 2022, ainsi que 17 salles de cours et de répétitions.

L'installation dans les locaux date de 1981 et des rénovations sont effectuées régulièrement au niveau de l'insonorisation de certaines salles, des peintures, de l'accès : la quasi-totalité des salles a fait l'objet de travaux de rénovation depuis 2007.

Un important chantier d'accès PMR a été effectué en 2022 sur l'ensemble du conservatoire, avec un travail paysager sur les abords de l'accès PMR qui permet d'atténuer la barrière culturelle d'accès au bâtiment perçu comme assez austère au public peu à l'aise avec les codes culturels.

1.1.2.2 L'équipement

Toutes les salles de musique et danse sont aujourd'hui câblées et équipées d'un PC sur le réseau fibre optique.

Dans le cadre d'un plan d'investissement régulier, le conservatoire dispose depuis 2021 d'un matériel professionnel de sonorisation pour les concerts en extérieurs.

Le parc instrumental du conservatoire, assez complet, bénéficie d'un budget annuel de 4 500 € qui permet de renouveler les instruments. Le conservatoire a reçu en don un orgue d'étude à 3 claviers, installé en salle 11, destiné nouveaux élèves d'orgue.

Un parc instrument d'instruments de prêt permet aux débutants des disciplines concernées de louer à prix modique un instrument d'étude mis à disposition.

Le dispositif Jules Ferry Brass Band met à disposition des 110 enfants de l'école J Ferry un parc de 120 instruments plastiques et cuivres (achat d'instruments neufs co-financés par l'association Orchestre à l'Ecole en 2020).

Le gamelan Gong Kebyar balinaï, qui appartenait à l'association Orfeo Musiques du Monde Grenoble, a été racheté récemment et appartient désormais à la ville de Voiron.

Le violon Gagliano 1780 Mainssieux (leg du peintre Lucien Mainssieux) est confié à l'enseignante de violon qui assure son rayonnement.

1.1.2.3 Partothèque/bibliothèque

Le conservatoire de Voiron ne dispose pas d'espace documentaire mais le besoin n'est pas ressenti. Chaque enseignant dispose d'un fonds pour sa spécialité ainsi que de partitions d'ensemble et de musique de chambre courant qu'il gère directement et met le cas échéant à la disposition de ses collègues et des amateurs.

Le conservatoire est adhérent de la convention SEAM et traite à ce titre les questions de photocopie rigoureusement.

Le réseau des bibliothèques met à disposition du public son fond assez important de partitions, assez largement utilisé par les musiciens du conservatoire et des écoles de musique et les enseignants.

L'essentiel :

- *De grands locaux bien équipés*
- *Un potentiel à utiliser davantage*

1.1.3 Le cadre institutionnel

Le conseil d'établissement réunit deux fois par an les représentants des élèves, des parents d'élèves, des professeurs, de l'administration, ainsi que le directeur, la direction culturelle et les élus, autour du projet d'établissement pour avis.

Les délégués des élèves, des parents d'élèves et usagers amateurs : désignés en conseil d'établissement et/ou par un vote symbolique de rentrée, ils se réunissent soit à l'initiative du directeur soit de leur propre initiative pour une concertation sur les sujets de fonctionnement et projets divers.

L'équipe des quatre enseignants coordinateurs, avec le directeur et la directrice des affaires culturelles, se réunit mensuellement pour organiser la concertation dans les domaines dont se chargent respectivement les quatre enseignants : Voiron Jazz Festival et pratiques en amateurs (1), projet chorégraphique et communication (2), pratiques collectives (3), et dispositifs des musiques actuelles TREMA (4).

L'équipe pédagogique complète se réunit 6 fois par an en réunions de professeurs.

D'autre part, des réunions inter-départements rassemblent les différents enseignants en fonction des projets transversaux.

Enfin, au sein d'un « noyau pédagogique », les différents professeurs d'un même élève se réunissent deux fois par an en conseil de classe visant à effectuer un bilan sur le travail de l'élève.

Un livret de l'élève, élaboré en concertation, relayé par le dossier correspondant sur le logiciel Imuse, permet à tous les enseignants d'un même élève de fixer les axes de l'évaluation et de la communication avec les familles.

L'essentiel :

- *Une organisation conforme au schéma d'orientation*
- *La fluidité et l'efficacité du fonctionnement sont assurées par une équipe de direction*

1.1.4 L'équipe, la formation

1.1.4.1 L'équipe

Une équipe pédagogique composée de 19 enseignants dont 8 femmes, représente 14.85 ETP.

Une équipe administrative, composée de 2 collaboratrices, représente 1 ETP. L'assistante de direction est sur site à temps plein pour assurer, en sus du mi-temps du conservatoire, un mi-temps dédié au service culturel dont une partie assez importante concerne aussi le conservatoire (subventions, festivals, diffusion).

L'équipe est assistée d'une stagiaire en alternance.

Une agente à temps plein assure l'entretien des locaux et participe pleinement à l'équipe.

Le conservatoire s'appuie pour les missions de logistique, transport, communication, sur les services supports de la collectivité.

Le directeur, à temps plein, est assisté dans ses missions par quatre enseignants coordinateurs qui bénéficient d'une majoration de la prime servie à l'équipe pédagogique.

Bien qu'un mi-temps administratif, dédié essentiellement au Voiron Jazz Festival, ait été supprimé en 2021, l'équipe du conservatoire relève le défi de prouver son efficacité en réussissant à porter un projet toujours à la hauteur de ses missions, à assurer une forte présence musicale et chorégraphique dans la cité, et bénéficie de la reconnaissance des tutelles, des usagers comme des élus.

Des intervenants extérieurs (environ équivalent 0.5 ETP) sont aussi présents au sein du conservatoire et apportent leurs compétences, talents, ou univers artistiques de création, ils interviennent :

- pour des parcours artistiques ponctuels auprès des publics, scolaires notamment, dans le cadre du PLEAC :
 - parcours sur le gamelan,
 - parcours sur les percussions urbaines,
 - parcours de hip hop au collège La Garenne (PICC),
- un intervenant travaille tout au long de l'année avec 3 enseignants du conservatoire sur le dispositif Jules Ferry Brass Band à l'école élémentaire Jules Ferry (1.2h par classe sur les 5 classes) sur la pratique collective du trombone et de la trompette,
- un intervenant travaille également sur une action en temps extra-scolaire, le Mercredi Musique, dans lequel 70 enfants bénéficient d'une activité intégrée à un accueil de loisir du mercredi matin.

1.1.4.2 La formation des personnels

La formation continue est toujours une préoccupation forte du projet d'établissement actuel.

Six nouveaux enseignants ont bénéficié des formations initiales de titularisation depuis 2019.

Le conservatoire de Voiron accueille chaque année des stages de formation continue du CNFPT/CEFEDM Aura auxquels participent des membres de l'équipe.

En 2022 et 2023 est mise en place une formation intra de direction d'orchestre avec le chef invité des sessions de l'orchestre symphonique Voiron-Tullins, Pierre Adrien Théo, sur 3 demi-journées, qui permettent à 6 collègues de se perfectionner dans ce domaine.

Des formations mutuelles et participatives en interne de préparation au concours d'assistant d'enseignement artistique ont permis en 2019 et 2021 à 6 jeunes collègues de réussir leur admission sur liste d'aptitude.

Des points annuels de formation sur la santé et la sécurité au travail sont assurés par le directeur (référé SST) et la référente de la collectivité dans le cadre de la politique de prévention de la ville.

Les enseignants demandeurs sont équipés de protections auditives par la collectivité.

Des actions de sensibilisation aux risques auditifs aux enseignants et élèves sont régulièrement organisés et une information affichée.

L'essentiel :

- Une équipe renouvelée à fortes compétences et complémentarités
- Un référent handicap à prévoir

1.1.5 Le budget, les tarifs et la facturation

Le fonctionnement du CRCV, en masses, de 980.000 €, est financé par la Ville de Voiron à hauteur de 650.000 €, par des subventions (Leader pour le festival de jazz, Etat, Région, Département) à hauteur de 100.000 € et par les usagers à hauteur de 230.000 €.

Le coût moyen par élève à la charge de la collectivité est de 1 140 €, ce coût se situe dans une fourchette moyenne-basse au niveau national parmi les CRC. C'est un atout supplémentaire qui s'ajoute à la très forte présence de l'établissement dans la vie locale contre d'éventuels détracteurs.

Les tarifs de cours et d'ateliers appliqués au public :

- Les tarifs tiennent compte du quotient familial pour les voironnais,
- La facturation est effectuée trimestriellement,
- Un tarif supérieur (environ +30%) est appliqué aux résidents non voironnais,
- Ils sont votés en conseil municipal et présentés en commission culturelle chaque année.

Depuis 2021 la facturation est dématérialisée en ligne (logiciel Imuse).

Le logiciel Imuse est peu intuitif. Certains usagers peu à l'aise avec l'outil informatique en pâtit. Ce défaut doit faire l'objet d'un travail d'accompagnement et d'accueil relativement chronophage pour l'équipe d'accueil.

1.1.6 La communication

Le conservatoire a recentré toutes les informations destinées au public et aux usagers sur un site www.conservatoiredevoiron.fr et limite ainsi les impressions papier.

Des mails d'informations permettent de transmettre aux usagers les informations en cours de saison.

Une page et un profil Facebook, assez suivis, animés par l'enseignante coordinatrice de danse, permettent de relayer efficacement les informations sur les concerts et spectacles.

Le service communication de la ville produit les supports graphiques d'une quinzaine d'événements du conservatoire annuellement, dont la plupart font l'objet d'impressions limitées et diffusées sur un réseau des établissements municipaux restreint et destinées aux réseaux sociaux sus cités.

Une chaîne Youtube permet de diffuser quelques empreintes et l'histoire des projets depuis 2011 : <https://www.youtube.com/@MyConservatoire/videos>

1.1.7 Les partenaires

1.1.7.1 Les structures culturelles du territoire

Le CRCV est inséré dans un réseau d'équipements culturels de proximité, animé par le service culturel de la ville.

À ce titre, il participe au projet culturel de la ville et de la communauté d'agglomération, aux côtés du Grand Angle / scène régionale, du réseau des médiathèques et du service patrimoine. Le conservatoire est en partenariat de co-organisation pour plusieurs spectacles du Voiron Jazz Festival avec le Grand Angle de Voiron. Un partenariat de sorties culturelles, sur la base d'un abonnement spécifique destiné aux élèves du réseau des écoles de musique du voironnais, permet d'organiser l'accès de 450 usagers du conservatoire annuellement aux spectacles qui bénéficient d'une sensibilisation culturelle (culture musicale et chorégraphique). Plusieurs spectacles permettent aux élèves de se produire en lever de rideau, voire en première partie, après des sessions de travail avec les artistes.

Le conservatoire bénéficie chaque année de la salle du Grand Angle pour son spectacle de danse.

NB : les partenaires et le service culturel du Pays Voironnais, ainsi que la ville de Voiron, sont engagés dans la démarche d'égalité Femmes/hommes, la prévention des violences sexistes et la transition écologique.

1.1.7.2 L'Education Nationale

Au sein de ce réseau culturel voironnais et du PLEAC, le CRCV est le référent musique et danse, notamment pour ce qui concerne les parcours artistiques, ceci en lien avec les résidences d'artistes sur la ville et la programmation du Grand Angle.

En ce sens, le CRCV se pose en partenaire de nombreux établissements scolaires qui souhaitent s'engager en faveur de l'enseignement musical et chorégraphique : pour la saison 2021-2022 lors de la dernière Biennale Tous Créateurs de Voiron, on comptait 12 classes du Voironnais qui ont participé avec des parcours artistiques musicaux (percussions urbaines, percussions corporelles, trompette/trombone).

1.1.7.3 Le service jeunesse et international de Voiron

Depuis 2017, un partenariat a été formalisé entre le service culturel et le service jeunesse autour des actions du Contrat Enfance Jeunesse qui a permis des collaborations sur de nombreux stages en période de vacances, chantiers dans les quartiers, ainsi qu'un programme d'échanges internationaux qui ont permis à de nombreux jeunes de participer à des séjours musicaux à Monastir/Tunisie, à la Nouvelle Orléans, et à Tarragone.

Ce partenariat est sur le point de faire l'objet d'un travail commun autour d'un projet Erasmus+ qui pourra permettre un développement et une pérennisation de ces échanges.

Ce partenariat, original, qui perdure depuis 2017, fort d'expériences marquantes (40 jeunes à la Nouvelle Orléans en 2019, un tour de force), permet au conservatoire de toucher des publics éloignés sur des actions à long terme et de qualité grâce à la compétence d'accompagnement et la connaissance des familles des collègues du service jeunesse, qui permet de fidéliser les publics (principe de travail du dispositif DEMOS).

1.1.7.4 Le réseau des écoles de musique du voironnais

A l'incitation du service culturel du Département de l'Isère, le conservatoire de Voiron a proposé aux écoles de musique de Tullins, Voreppe, Moirans et St Etienne de Crossey, en 2016, de participer au plan de formation départemental qui a permis aux établissements, en cohérence avec le schéma départemental de l'époque, d'écrire leur projet d'établissement requis par le Département dans son dossier de demande de subvention.

Une première charte entre ces cinq établissements a vu le jour en 2016 après un travail de recensement, état des lieux de l'enseignement artistique sur le territoire. Les réunions régulières des directeurs instituées par cette charte ont permis d'organiser des projets (cf paragraphe L.O.V et On Monte le Son) importants et fédérateurs ainsi qu'un échange de fond aux retombées diverses.

Avec l'arrivée de nouveaux collègues en renouvellement sur certains des postes et la volonté de deux nouvelles écoles de musique de rejoindre le collectif (St Jean de Moirans et Dorémifasol-lac (Bilieu et communes du tour du lac), et malgré le coup de frein des politiques du nouveau mandat (cf. introduction), le travail s'est assez naturellement poursuivi pour un élargissement à sept écoles d'une charte qui a aussi été mise à jour en 2022.

1.1.7.5 Les villes partenaires

Le conservatoire est jumelé à l'école de musique de Bünde du Kreis de herford. L'échange avec ce partenaire est en sommeil depuis 2012, il a été relayé par un échange via le service culturel du Kreis de Herford, à l'occasion des Biennales Tous Créateurs de 2014, 2016, 2018 et 2022, avec trois lycées de Herford dont 180 jeunes sont venus participer à ces événements. A l'occasion de l'arrivée d'un nouveau directeur à l'école de musique de Bünde, le souhait de relancer un échange semble se confirmer.

Le conservatoire de Monastir/Tunisie est devenu un partenaire important depuis 2017 et le partenariat avec le service jeunesse de Voiron (cf + haut) a permis d'organiser 4 séjours (le 5^e est en préparation pour juillet 2023) en Tunisie et d'accueillir à trois reprises des musiciens tunisiens à Voiron.

Un nouveau partenariat s'est construit depuis 2020 avec l'école municipale de la ville catalane de Tarragone. Amené à se développer au travers d'échanges entre les élèves des deux établissements, il s'agit pour l'instant d'un échange entre un atelier intermédiaire du conservatoire de Voiron (mené en partenariat également avec le service jeunesse) issu du Jules Ferry Brass Band, le Golden Brass, et des classes d'orchestres (cordes et batucada) de deux quartiers de Tarragone. Deux séjours respectifs des voironnais et des tarragonais ont déjà eu lieu respectivement à Tarragone puis à Voiron en février et mai 2022 et 2023.

1.1.7.6 Réseau d'établissements, benchmarking, associations de directeurs

Dans le cadre du collectif des directeurs d'écoles de musique de l'Isère, le directeur a participé au travail sur le nouveau projet de schéma départemental Isère. Il est membre de l'association

des directeurs Isère, le CREEA-I, ainsi que l'ADICRA, association des directeurs de conservatoires Rhône Alpes.

Le lien avec le CRD H Berlioz de la CAPI et avec le CRR de Grenoble, non formalisé, est pourtant assez actif. Des projets sont régulièrement menés en convention (en 2022 avec Grenoble une collaboration sur le gamelan qui se profile à nouveau pour 2024 ainsi qu'un projet commun pour les cordes) et régulièrement les enseignants sont en contact autour des projets de jeunes musiciens et danseurs qui poursuivent leurs études dans l'un ou l'autre établissement.

L'essentiel :

- *Un budget très contraint par rapport aux missions*
- *Une communication efficace*
- *Un gros potentiel de partenariat dans un cadre institué*

1.2 L'état des lieux sur les missions du conservatoire

Le conservatoire à rayonnement communal de Voiron, de taille intermédiaire, avec son équipe de 24 personnes, développe un travail dans toutes les missions assignées par l'arrêté de 2006 aux établissements d'enseignement artistique qui a fait l'objet d'une concertation approfondie et exhaustive et d'une synthèse permettant de dessiner les objectifs au long de plusieurs séances de travail (cf. tableaux en annexe : « Etat des lieux bilan 2023 » et « Résumé état des lieux/Propositions d'objectifs... ») :

1.2.1 La mission d'enseignement spécialisé

1.2.1.1 Les pratiques artistiques

Le champ artistique musical et chorégraphique balayé par le CRCV pour ses cours et ateliers d'apprentissage est assez large. Il comprend pour la musique l'ossature de l'orchestre symphonique, contrebasse, violoncelle, violon, piano, percussions, flûte traversière, clarinette, saxophone, trombone, trompette, cor, tuba, les disciplines de la voix, technique vocale et chant choral, les disciplines de musiques actuelles, guitare, guitare électrique, basse électrique, batterie, MAO, instruments électroniques, et enfin une discipline de musique du monde, le gamelan balinais.

Une nouvelle classe d'orgue, créée en 2020, accueille 7 élèves enfants et adultes qui travaillent sur l'orgue romantique de l'église St Bruno (orgue classé).

Pour la danse, il comprend la danse classique et contemporaine ainsi que le hip hop, complétés par des apports en danse jazz et classique, et ponctuellement sur des sessions de travail et master classes par des apports divers (techniques contemporaines ou de danses du monde etc.)

1.2.1.2 Les publics, élèves et participants des ateliers :

Les effectifs d'élèves du CRCV sont stabilisés à 570 élèves pour la saison 2022-2023, dont 400 en musique et 170 en danse, 61% de filles/femmes, 91 adultes et 109 parcours personnalisés.

Le CRCV accueille régulièrement des publics handicapés. Des publics adultes de milieux sociaux défavorisés ou en fragilité mentale (CMP), ainsi qu'environ 15 enfants et adultes porteurs de handicaps de différents degrés, sont accueillis depuis plusieurs années régulièrement dans les divers cours et ateliers, notamment de percussions urbaines ou dans des projets de chœurs.

1.2.1.3 L'état du projet pédagogique :

- Eveil/découverte pour les petits :

Une forte demande se manifeste des familles pour l'éveil et la sensibilisation, à laquelle le conservatoire répond par deux créneaux d'éveil danse/musique, un « Coursus découverte » pour les 5-6 ans et un dispositif « Mercredi Musique » le mercredi matin mené en partenariat avec le service jeunesse pour plus de 50 enfants de 4-6 ans. Cette offre importante reste un peu hétérogène.

- Coursus par cycles :

Données : les cursus accueillent, pour la saison 2022-2023, 346 élèves sur les 570, dont 220 en 1^e cycle, 102 en 2^e cycle et 22 en 3^e cycle.

Aucune discipline ne présente de déficit d'effectifs important, ce qui permet une répartition satisfaisante dans les différents ensembles et projets des élèves.

Pour la danse, l'activité de danse contemporaine a pu se développer à nouveau après une période difficile (cf. introduction).

L'enseignante du conservatoire joue un rôle ressource assez important sur le territoire, qui compte un tissu associatif développé.

De son côté, l'activité hip hop, créée en 2017, a capté un nouveau public riche de potentiel et d'échange. L'enseignant est lui-même une personnalité repérée sur le territoire, avec un charisme assez important qui fait autorité.

Globalités de la formation : la globalité du projet pédagogique proposé aux élèves se traduit par l'obligation de suivre un tronc commun de formation musicale sur deux cycles ainsi qu'une activité collective, ensemble ou atelier sur la plus grande partie possible du cursus. Le conseil de classe complet qui se tient deux fois par an vérifie le projet global de chaque élève à travers le suivi de l'équipe complète des enseignants de chacun.

Les cours de formation musicale connaissent un renouvellement complet avec l'arrivée de deux nouveaux enseignants, en 2021 et en 2023. Depuis 2021 ont été mis en place des modules proposés en fin de 2^e cycle de formation musicale pour permettre à des enseignants de l'équipe de proposer des activités plus ouvertes et adaptées à chacun comme la création, les percussions gamelan, le corps/rythme, etc. Deux nouveaux cours « quick start » permettent aux adolescents débutants motivés de rattraper rapidement le tronc commun directement en 2^e cycle. La FM Orchestre existe pour une moitié des élèves depuis 10 ans dans l'établissement.

La pédagogie des disciplines dites individuelles fait l'objet d'une réflexion et d'échanges ainsi que d'expérimentations de cours collectifs prometteuses et cadrées (autant que conçues et communiquées en lien avec les familles) en 1^e cycle. Ces expérimentations nourrissent des débats animés dans l'équipe et créent une émulation intéressante.

Les disciplines de musiques actuelles ne font pas encore le plein d'élèves, notamment la basse électrique, ce qui ne permet pas de développer les groupes de musiques actuelles et leur valorisation à la hauteur des ressources existantes. Le public ne se tourne pas encore spontanément vers le conservatoire, dont les ressources en musiques actuelles sont encore méconnues. Un travail de communication doit être fait pour informer sur le potentiel important mis à disposition du public.

L'offre importante d'ensembles et d'ateliers collectifs vocaux et instrumentaux, de tous styles, comportant des formations de musique de chambre, des collectifs interdisciplinaires, et de l'accompagnement, contribue fortement à l'ouverture esthétique importante vers des styles très variés, depuis les cultures savantes occidentales jusqu'aux cultures du monde en passant par les

répertoires contemporains, le jazz, les cultures urbaines, les musiques actuelles, l'improvisation, le Sound painting, etc.

Cette offre, relativement foisonnante, trouve certaines limites dans sa cohérence et sa lisibilité. Il est quelquefois difficile aux élèves et parents de s'y retrouver, aussi bien dans le planning et le programme de ce qui est proposé que dans le planning des manifestations et projets auxquels participent les ensembles. Certains ensembles entrent en quasi-concurrence entre eux, se disputant un peu les élèves...

Culture musicale et chorégraphique : un programme de sorties au spectacle permet à 450 élèves annuellement d'assister à des spectacles au Grand Angle à tarif préférentiel. Certains spectacles font l'objet de rencontres avec les équipes artistiques en amont ou en aval et font l'objet d'une information ou d'une préparation par les enseignants, voire de master classes ou de séances de création avec les artistes qui débouchent sur des levers de rideaux par les élèves sur scène lors des spectacles de la programmation.

NB : *la place des créatrices, compositrices, interprètes et chorégraphes dans la culture musicale et chorégraphique fait l'objet d'une attention spéciale dans les programmes.*

Un chantier original du conservatoire de Voiron propose aux candidats au CEM et CEC réunis, chaque année, de travailler ensemble et en autonomie relative à l'élaboration d'un récital commun interdisciplinaire qui permet aux jeunes de s'exprimer (voire s'éclater !) pleinement sur toutes les facettes de leurs talents souvent multiples et de leur créativité. Ce travail, qui complète un ensemble comprenant les épreuves de discipline principale devant jury et la rédaction d'un mémoire synthétisant leur parcours et compétences qu'ils sont amenés à soutenir lors d'une épreuve orale, permet de clore de façon intéressante les parcours de ces jeunes en valorisant le travail global de l'établissement aux yeux des plus jeunes, des familles et des élus. Un élargissement de ce travail est en cours de réflexion (vers le BEM BEC formalisé sur un principe semblable) pour enrichir encore la proposition pédagogique globale et accentuer la transversalité entre les disciplines par la collaboration concrète et directe des jeunes des différentes disciplines entre eux.

- Les 109 parcours personnalisés adultes et jeunes :

80 adultes suivent des cours et des ateliers tandis qu'une trentaine d'enfants sont en parcours personnalisés.

Les adultes, souvent musiciens ou danseurs amateurs dans des ensembles, soit du conservatoire soit autonomes par ailleurs (notamment des chœurs et des orchestre ou ensembles de jazz), doivent acquitter des cotisations assez importantes (priorité politique vers la jeunesse) et cette assez forte demande malgré le tarif doit être prise en compte. Les adultes seraient notamment demandeurs de cours de formation musicale.

Les jeunes qui choisissent le parcours personnalisé se voient proposer la signature, avec les enseignants et les parents, d'un document qui précise les objectifs, le contenu, la durée, les engagements respectifs et le mode d'évaluation par chacun du parcours convenu. À tout moment le jeune peut s'orienter vers le parcours en cursus et valider par évaluation continue les compétences acquises en parcours personnalisé.

L'essentiel :

- *Une offre petite enfance à renforcer et optimiser*
- *Une offre d'enseignement spécialisé dynamique, voire foisonnante (ensembles), à rendre plus cohérente et lisible*
- *Des parcours personnalisés et des modules adaptés au public ados en développement*
- *Une place des adultes à préciser*
- *Une communication interne qui doit préciser les plannings, les évaluations et les contenus plus clairement*
- *Un BEM/BEC à formaliser, en lien avec le CEM/CEC, pour développer l'interdisciplinarité*
- *Des musiques actuelles à développer encore au bénéfice du public ado nouveau pour enrichir les collaborations et l'enseignement instrumental collectif*

1.2.2 La mission d'éducation artistique et culturelle

1.2.2.1 Le cadre : le PLEAC (plan Local d'Education aux Arts et à la Culture) et une politique d'EAC (Education artistique et culturelle) construite de longue date :

Le PLEAC, qui a valorisé il y a quelques années un travail de longue haleine mené depuis 30 ans sur le territoire, structure la compétence d'EAC au niveau du territoire et institue le conservatoire de Voiron comme ressource en matière musicale et chorégraphique au sein du partenariat avec toutes les structures culturelles actrices dans leurs domaines de l'EAC.

Sous le signe de l'échange, de la création et de l'interdisciplinarité, les parcours artistiques sont homogénéisés sur un format qui fait l'objet d'une information précise sur le site de la CAPV (<https://www.paysvoironnais.com/culture-et-patrimoine/education-culturelle-et-artistique-882.html>), format sur lequel s'alignent les propositions du conservatoire (sauf dispositifs annuels ci-après).

Les dispositifs de restitution que sont la Biennale Tous Créateurs et la Semaine Tous Créateurs, auxquels s'ajoutent des possibilités très variées et valorisantes de restitution dans différents temps forts (Festival Livres à Vous, Voiron Jazz Festival, Festival des Cultures Urbaines, etc.), sont des outils très puissants de reconnaissance de ce travail vers les publics qui permettent aux enfants de s'exprimer dans des cadres extraordinaires de spectacles, devant un très nombreux public (jusqu'à 10 000 spectateurs pour la Biennale Tous Créateurs) pour des expériences fondatrices qui les marquent et les constituent à vie.

L'équipe du conservatoire note une méconnaissance du conservatoire par les familles de Voiron et souhaite y remédier.

Le dispositif VPCT (Vers un Projet Culturel de Territoire), démarche institutionnelle qui fait suite au PLEAC, permettra au conservatoire de développer son offre.

1.2.2.2 Parcours artistiques musicaux et chorégraphiques :

Chaque année ce sont 8 classes différentes de Voiron qui bénéficient d'interventions, notamment sur le gamelan balinaise, les percussions urbaines ou corporelles ou le chant. Le conservatoire recourt pour ces interventions à des intervenants extérieurs. La rencontre entre les publics a lieu lors d'événements de restitution auxquels participent éventuellement des ensembles du conservatoire.

1.2.2.3 Petit Orchestre du Lundi (POL), Petit Orchestre du Mercredi (POM), puis Mercredi-Musique, une succession de dispositifs menés en collaboration avec le service jeunesse au bénéfice du public périscolaire :

Jusqu'à 80 enfants des écoles ont pu être accueillis chaque année au fil des saisons passées, en fonction de moyens fluctuants (qui sont allés jusqu'à l'affrètement de bus de desserte spéciaux par la ville) lors d'expérimentations pour permettre une sensibilisation à la musique et à la danse en collaboration avec des animateurs périscolaires. Ces expériences, mises en place par des enseignants qui ont été ensuite renouvelés (retraites), se développent et permettent de valoriser et faire connaître le conservatoire et son équipe. Le travail collectif induit par la difficulté et le défi que constitue ce dispositif est nourri d'une réflexion collective permanente très riche.

1.2.2.4 Un projet volontariste depuis 20 ans vers le collège de secteur réduit par manque de relais :

Depuis de nombreuses années le conservatoire a proposé au sein du collège La Garenne des ateliers musicaux animés par des enseignants du conservatoire. Un parc instrumental a été mis à disposition pour permettre jusqu'à une quinzaine d'enfants de pratiquer des ateliers musicaux. Des activités de hip hop ont été ajoutées grâce au financement du plan isérois pour la culture et la citoyenneté.

Malgré les demandes réitérées à l'établissement d'apporter un soutien interne à défaut d'une participation active des enseignants (qui aurait pu très facilement permettre de construire un projet de type CHAM, l'inspecteur pédagogique régional était prêt à soutenir le projet...), une participation qui n'a jamais pu être obtenue, le conservatoire a pris acte et réorienté ses moyens vers d'autres dispositifs.

Seul un atelier hip hop perdure au sein du collège, sans échange important avec la dynamique culturelle du territoire portée par le conservatoire et ses partenaires.

1.2.2.5 Le Jules Ferry Brass Band, un dispositif d'apprentissage collectif des cuivres à l'école Jules Ferry :

Les 110 enfants de l'école élémentaire Jules Ferry, située en quartier de veille de la politique de la ville, bénéficient d'heures d'intervention pour la sensibilisation à la trompette et au trombone menées par des intervenants et enseignants du conservatoire de Voiron.

Le projet est soutenu par une enveloppe de la Drac (politique de la ville), pérennisé et garanti par le label CARDI projet innovant qui permet de flécher les postes des enseignants et de dégager des heures supplémentaires pour l'équipe de l'école.

Depuis le temps fort qui a permis en 2019 d'emmener 29 enfants du dispositif à la Nouvelle Orléans, l'expérience continue à donner des résultats, évalués notamment sur le comportement et l'épanouissement global des enfants de ce public en fragilité sociale.

Le lien et la passerelle de ce dispositif vers les possibilités de cursus offertes par le conservatoire reste cependant à construire malgré les tentatives d'intégration de certains enfants qui n'ont pas réussi et se sont heurtées à des barrières culturelles encore trop importantes alors que toutes les conditions semblaient réunies (connaissance du conservatoire et des enseignants, lien avec des élèves du conservatoire, connaissance des cursus, lien avec les familles, accompagnement par les collègues du service jeunesse, adaptation spécifique exceptionnelle des cotisations, etc.)

L'essentiel :

- Un cadre et une politique d'EAC très solide (PLEAC, VPCT, Biennale TC) à utiliser
- Jules Ferry Brass Band et gamelan, des ressources sur lesquelles s'appuyer, à développer
- L'équipe souhaite faire connaître le conservatoire à tous les enfants de Voiron
- Créer les conditions pour la création d'un poste d'intervenant

1.2.3 La mission d'accompagnement des pratiques en amateurs

1.2.3.1 Le conservatoire, lieu ressources pour les amateurs

Le CRCV, maison des musiciens et des danseurs se trouve bien inséré dans le tissu associatif local : en effet, il est partenaire de diverses associations, avec qui sont élaborés des projets collectifs, par exemples les grands projets Dogora -2010-, puis Nom de Zeus -2016-, L'Horloge et le pantin -2020 (dispositif LOV, cf + loin)-, ou encore Le Fil de l'Ô- 2023 (dispositif LOV, cf + loin)-, qui ont tous rassemblés au Grand Angle des chœurs de plus de 300 personnes et des musiciens amateurs aux côtés des élèves des écoles de musique. D'autre part, il apparaît comme un **lieu ressource** pour les associations, dans la mesure où il peut mettre à disposition des salles de répétition et du matériel, mais aussi faire profiter de ses ressources, conseils et compétences dans la construction des actions associatives, qu'il s'agisse de projets amateurs ou professionnels.

Les projets proposés permettent aux collectifs d'amateurs de bénéficier de formation (ex-chefs de chœurs pour Nom de Zeus, de développement de leurs répertoires, d'expression (scène du Grand Angle ou autre), d'émulation et de rencontre (recrutement), etc.

Parmi ces associations partenaires on trouve l'Union Musicale de Voiron (UMV) qui est un orchestre d'harmonie de 55 musiciens dirigé par un enseignant du CRCV. Au sein de cet orchestre on recense 30 % d'élèves du conservatoire parmi les amateurs, ce qui fait de cet ensemble une des unités de pratiques collectives précitées, qui participe à tous les événements tant artistiques que pédagogiques du conservatoire tout en assurant les cérémonies républicaines de la collectivité.

Enfin, le CRCV accueille ponctuellement divers groupes de musique en formation ou sur projet (musique de chambre, musique actuelle), ainsi que des formations professionnelles, ou encore des répétitions de plusieurs orchestres amateurs de l'Isère.

Au total, ce sont donc 21 associations, comptant plus de 800 musiciens et danseurs amateurs qui sont concernées, soit 6 chorales, 13 ensembles musicaux et 2 associations de danse.

Les capacités de la ville en matière de salle de concert sont limitées et c'est souvent sur cet écueil que bute l'équipe du conservatoire pour mener à bien des projets de format moyen (50 participants, 500 personnes de public).

1.2.3.2 Le Voiron Jazz Festival, un outil pour le développement des pratiques en amateurs pour le jazz et les musiques improvisées.

Le conservatoire de Voiron a directement la charge de l'organisation du VJF (cf. introduction), un festival qui se déroule depuis 2010 au printemps sur tout le territoire du voironnais, bénéficie à 10 000 spectateurs dont les scolaires, avec une cinquantaine de concerts dans des lieux extrêmement divers (gare Sncf, Ehpads, fermes, Grand Angle, salles de spectacles).

Ce festival constitue un outil de développement culturel important. C'est avant tout un formidable potentiel d'expression en direction des amateurs. Plus de 300 musiciens amateurs du territoire et de l'Isère s'y produisent directement chaque année dans des concerts structurés et adaptés. Ils bénéficient de stages, master classes, jam sessions, accompagnement technique, voire de formation tout au long de l'année pour ceux qui sont inscrits dans les ateliers du conservatoire.

Le conservatoire complète ces opportunités par une action spécifique pour ses publics : la Semaine Pas Banale. Il s'agit d'une semaine de cours décrochés qui permet à tous les élèves, les amateurs et les familles, de participer activement à une proposition variée et interdisciplinaire d'activités (d'improvisation, de master classes, circle-songs, Sound-painting, danse, culture jazz, composition, etc.), en lien direct avec la programmation, quelquefois avec

les artistes eux-mêmes ou avec les enseignants dans des rôles divers. Cette action permet, outre l'ouverture culturelle, de développer et de renouveler/rajeunir le tissu amateur, en accompagnant les élèves vers la découverte du jazz au sens large, de toutes possibilités, et vers l'autonomie citoyenne par la participation à la vie culturelle de la cité.

Le VJF, en développement (dernière édition réussie) est à la fois une charge lourde pour le conservatoire, mais aussi une formidable opportunité de développement en tant qu'outil au service de ses missions, notamment l'accompagnement des pratiques en amateur.

1.2.3.3 TREMA, un outil pour les amateurs en musiques actuelles

Un enseignant du conservatoire dispose d'une décharge d'heures pour fédérer une offre vers les groupes et musiciens de musiques actuelles du territoire adossée à l'offre du conservatoire (cours, locaux d'enregistrement et répétitions).

Le dispositif, qui existe depuis plus de 20 ans, connaît des vicissitudes (notamment suite Covid). Il permet chaque année à une cinquantaine de musiciens du territoire de candidater à un tremplin lors de concerts de sélection et une finale (souvent au Grand Angle), et divers concerts d'animation sur des sollicitations de la ville (événements sportifs).

En 2023 l'équipe a souhaité mettre en place un événement différent : le Festival TREMA, qui se tient le 1^{er} juillet 2023 en plein air, pour tenter un développement du dispositif à moyens constants et donner une plus grande visibilité à cet outil.

A l'image de l'offre du conservatoire en musiques actuelles, encore méconnue, le dispositif pourrait gagner fortement à être identifié par un large public amateur et lui apporter un potentiel de développement propre à lui permettre notamment d'être plus innovant et offensif. Il s'agira alors de défendre, adossé à une forte demande, un projet de studios répétition.

L'essentiel :

- *Des dispositifs (LOV, Voiron Jazz Festival, TREMA) à la disposition des amateurs*
- *Des outils à disposition pour un développement global*

1.2.4 Le rayonnement

Le conservatoire de Voiron mène dans tous les domaines suivants un complément nécessaire aux trois missions explicites assignées par l'arrêté de décembre 2006 :

1.2.4.1 Diffusion de spectacles

Le conservatoire organise annuellement une cinquantaine de concerts et spectacles et réunit plus de 9 000 spectateurs hors Voiron Jazz Festival (50 spectacles, 10 000 spectateurs).

Cette forte activité, à laquelle contribuent tous les ensembles du conservatoire, notamment la danse qui assure des spectacles tout au long de l'année jusque dans l'agglomération grenobloise, souffre néanmoins d'une carence de salle de spectacle d'un format moyen (3 à 500 places) à Voiron, où la salle des fêtes (une bonne salle bien équipée au demeurant) est peu disponible et peu équipée.

A noter également la difficulté de trouver une cohérence pour les élèves entre une certaine profusion de propositions de projets de différentes tailles, qui sont quelquefois difficiles à hiérarchiser comme à planifier et à communiquer : beaucoup de propositions intéressantes et d'attentes pour un conservatoire de taille modeste.

1.2.4.2 Sensibilisation des publics

Une quinzaine d'élèves sont porteurs de handicaps divers, sans qu'on puisse connaître précisément les pathologies, que les personnes communiquent à titre confidentiel aux enseignants ou pas.

Le bâtiment est 100% accessible PMR et aux normes depuis 2022.

Plusieurs parcours artistiques ont lieu périodiquement avec diverses institutions du handicap, IME des Nivéoles, SAJ de l'Afiph de Paviot, avec des participations très joyeuses et valorisantes aux différentes Biennales ou Semaines Tous Créateurs.

Un référent handicap, demandé par le nouveau schéma, devra être désigné dans l'équipe.

L'ensemble des publics dits éloignés fait l'objet de propositions diverses, depuis les quartiers (Jules Ferry Brass Band, parcours à l'école Jean Moulin, actions d'été avec le centre nature et loisirs et le PRE/MJC, etc.), jusqu'aux personnes dépendantes (concerts dans les Ehpad, à l'hôpital) ou encore le social (concerts au restaurant solidaire).

Le conservatoire participe au nouveau chantier « Territoire innovant Seniors » mis en place par la ville.

1.2.4.3 Réseaux

Le réseau des écoles de musique du Voironnais (cf. + haut dans les partenaires) est coordonné par le directeur du conservatoire.

Les chantiers menés, LOV, On Monte le Son, Sorties au Grand Angle, ainsi qu'un travail commun entre Voiron et Tullins sur l'orchestre symphonique et la Tunisie, constituent une expérience riche de plusieurs années et peuvent encore être développés. Des réflexes de communication mutuelle, de recours au réseau pour les recrutements par mutualisation ou de collaborations diverses sont encore à généraliser mais l'esprit « réseau » gagne, toujours encouragé par le Département et l'appel à projet de financements.

Le réseau voironnais serait actuellement celui des 9 chantiers mis en œuvre sur l'Isère qui serait le plus solide (C Simon, chargé de mission enseignements artistiques)

Les liens empiriques avec le CRD H Berlioz de la CAPI et le CRR de Grenoble existent (cf. haut) et sont à développer. La formation préprofessionnelle pourrait être un horizon de développement intéressant avec ces établissements pour faciliter le parcours de jeunes qui pourraient, mieux encore qu'ils ne le font actuellement, continuer plus longtemps dans leur structure de proximité au bénéfice de leurs cadets en les motivant par leur exemple.

1.2.4.4 Partenariats

Comme indiqué plus haut, le conservatoire est très fortement inséré dans des partenariats variés qui lui permettent de participer à des projets de grande ampleur et originaux.

Sa participation très importante à la Biennale Tous Créateurs depuis 2008, tant à travers ses projets d'EAC qu'avec de très nombreux élèves et amateurs danseurs et musiciens, auxquels se rajoutent des partenaires étrangers (jusqu'à 80 jeunes musiciens allemands lors d'une édition), lui permet d'y trouver une visibilité importante. L'équipe renouvelée souhaite poursuivre ce chantier de la Biennale dès 2024 pour optimiser et rendre cette participation encore plus qualitative au bénéfice du rayonnement de l'établissement.

Le dispositif LOV au Grand Angle a permis de produire des projets très ambitieux avec un orchestre symphonique intercommunal autour de l'axe Tullins-Voiron. Ce sont à chaque édition plus de 1 500 personnes qui assistent à ces spectacles et font des retours enthousiastes.

Le Voiron Jazz Festival n'est pas le seul outil de valorisation du conservatoire. S'y ajoute maintenant le nouveau festival des Cultures Urbaines de Voiron, fruit d'un partenariat large avec toutes les structures culturelles du territoire et, nouveauté intéressante, d'un travail en préfiguration avec l'ensemble des structures d'éducation populaire et centres de loisirs du territoire. Ce nouveau partenariat, auquel participe très activement le conservatoire à travers l'investissement primordial de son enseignant de Hip hop, représente une promesse de développement importante pour toucher potentiellement de nouveaux publics.

Là encore l'échelle de travail à taille humaine de Voiron et du territoire peut permettre au conservatoire d'optimiser son efficacité et son impact si on considère le potentiel important encore peu exploité (exemple des liens plus forts pourraient permettre de mener des projets avec le festival de lecture publique Livres à Vous et le réseau des médiathèques avec qui peu de liens existent à ce jour).

1.2.4.5 Création

De nombreuses rencontres avec des artistes ont lieu tout au long de l'année. L'enseignante de danse contemporaine organise plusieurs fois par an des levers de rideaux de spectacles programmés au Grand Angle et fait venir en amont systématiquement les membres des compagnies pour un travail plus ou moins approfondi de création, qui a abouti notamment à la participation directe des 3^e cycles au spectacle professionnel de la compagnie Stylistic en 2022.

A l'occasion du Voiron Jazz Festival se tiennent également plusieurs master classes proposées aux élèves et amateurs. Des mini résidences donnent lieu à des levers de rideaux ou autres parades et temps d'animation avec les artistes du festival.

A noter que, hormis la participation des élèves des orchestres à la création avec Sylvain Charrier lors du spectacle Le Fil de l'Ô en février 2023, le conservatoire n'a pas organisé de résidence plus approfondie depuis le travail avec Andy Emler en 2019 2020.

1.2.4.6 International

Comme indiqué plus haut, des échanges réguliers ont lieu depuis 2016 avec le conservatoire de Monastir en Tunisie et Tarragone en Espagne, tandis que le partenariat avec Herford en Allemagne permet d'accueillir des lycéens lors de chaque biennale mais serait à développer à nouveau avec l'école de musique jumelle de Bünde (commune de l'agglomération de Herford).

L'essentiel :

- *Une diffusion importante*
- *Des actions de sensibilisation vers tous les publics*
- *Des réseaux et partenariats très forts*
- *Une ouverture vers la création et vers l'international*
- *Un rayonnement très affirmé, tous azimuts, à structurer et à valoriser*

2 - DIAGNOSTIC

Bien que reconnu et jouissant d'une image positive pour toutes ses missions, au premier rang desquelles l'enseignement spécialisé, le conservatoire de Voiron doit accueillir un public assez important du territoire pour lequel il représente une ressource. Il est sollicité dans toutes ses missions par de nombreuses demandes, d'élèves, d'amateurs, de lieux de diffusion ou de sensibilisation, d'EAC.

Pour rendre le service d'enseignement artistique et de ressource musicale et chorégraphique le plus complet et performant possible, le conservatoire dispose de moyens très contraints, relativement modestes par rapport à la moyenne des établissements de sa taille. Ces moyens sont ceux d'une ville-centre d'agglomération relativement peu dotée, elle-même soumise à une très forte pression de demande de services dans tous les domaines.

A l'image de la ville-centre de l'agglomération voironnaise qu'est Voiron, le conservatoire est donc relativement isolé sur un territoire assez vaste. Il faut aller jusqu'à la CAPI (Bourgoin) ou à l'agglomération grenobloise (1^e conservatoire classé à St Egrève) pour trouver un autre établissement classé.

Comment le conservatoire répond-il à cette pression ?

C'est son appui très fort, construit depuis de nombreuses années, sur une politique culturelle constante et dynamique et sur des partenaires divers (partenaires culturels, service jeunesse, services ressources), dans un cadre très structuré (PLEAC, CEJ/CTG, etc.), à une échelle humaine et concrète/efficace, qui permet à l'établissement de proposer jusqu'ici un projet généraliste et qualitatif.

C'est ensuite par un engagement important de l'équipe que l'établissement peut répondre aux besoins. Les recrutements récents ont permis de vérifier que son projet ambitieux est aussi attractif pour des candidats de bon niveau.

Le projet est cependant ressenti par l'équipe comme quelquefois trop tendu et proche des limites par rapport aux ressources.

Comment, dans ce cadre contraint, poursuivre une dynamique de développement et des projets innovants à moyens constants ?

Le conservatoire de Voiron peut répondre à des besoins très variés d'un public croissant sur un vaste territoire et dans toutes les missions qui lui sont imparties :

- Par l'optimisation de son potentiel et de plus nombreux élèves et usagers (Priorité I.)
- Par des réponses adaptées et agiles aux nouveaux enjeux (Priorité II.)

2e Partie : Perspectives 2027

Le conservatoire de Voiron, désormais privé des perspectives de développement qui se dessinaient lors du précédent mandat de la communauté d'agglomération, doit organiser son développement sur ses seules bases et avec ses moyens propres et contraints.

Il dispose pour cela d'une bonne assise, d'usagers demandeurs et motivés, d'expériences plutôt audacieuses et réussies à son actif, d'une équipe jeune et diverse, de partenaires très solides et de leviers encore relativement inexploités.

Voici, sous forme d'un tableau synthétique et organisés autour de deux grandes priorités, un programme d'objectifs concertés et leur déclinaison en actions pour les prochaines années :

Priorité I.

Optimiser le potentiel de l'établissement et augmenter le nombre d'élèves et d'usagers en confort pour l'équipe

Objectifs	Action/moyens	Evaluation/Indicateurs de résultats
I.1 Développer une offre interdisciplinaire dynamique et attractive vers la petite enfance et structurer l'offre d'éveil/initiation	Concertation sur le projet enfance/petite enfance et élaboration d'une proposition communiquée. Inclusion des publics 3-6 ans dans des projets du conservatoire (publics de demain, acteurs)	A partir de 2025 : existence d'une offre structurée communiquée sur le site. Accueil d'une centaine d'enfants 3-6 ans dans l'ensemble des propositions du conservatoire et partenariats. 2027 : les activités mises en place ont permis d'intégrer de nombreux enfants, notamment nouveaux publics (familles ne s'autorisant pas à pratiquer une activité) aux activités du conservatoire
I.2 Faire le plein d'élèves et d'usagers par une nouvelle offre pédagogique généraliste, collective, dynamique, cohérente et lisible incluant la danse et les musiques actuelles	Concertation en conseil pédagogique pour revoir le projet pédagogique Expérimenter et innover en matière de cours collectifs, d'évaluation et d'échanges de pratiques en interdisciplinarité Mettre en place le BEM/BEC dans l'esprit du CEM/CEC pour asseoir la globalité de la formation et donner un repère fort aux élèves Développer et clarifier les possibilités de parcours personnalisés et les passerelles Désigner un référent handicap + formation continue	Mise à jour du projet pédagogique d'ici 2026 Des expériences cadrées d'enseignement collectif en 1^e et 2^e cycles évalués en équipe et avec les retours (+/-) des usagers Dès 2024 des jeunes bénéficient de la formalisation du BEM BEC, d'une meilleure visibilité sur leur parcours Présentation publique des travaux lors du récital BEM/BEC//CEM/CEC en mai 2024 Fluidité des parcours Retours positifs Baisse des abandons Nouvelles inscriptions (ados, élèves de profils divers) Un établissement de 700 élèves en 2027 Hausse des recettes de cotisations

<i>Objectifs</i>	<i>Actions / moyens</i>	<i>Evaluations / indicateurs de résultat</i>
	Communiquer le nouveau projet pédagogique avec des moyens de communication actualisés	Site web attractif et efficace complété par des communications sur les réseaux
	Consolider l'administration et l'organisation des rentrées et toutes démarches pour les usagers	Fluidité des démarches pour les usagers Taux de satisfaction élevé (très faible proportion de dysfonctionnements/retours négatifs) Gains de temps et confort de travail de l'équipe adm
I.3 Construire une résidence artistique	Préciser un cahier des charges et le cadre (utiliser le Voiron Jazz Festival ?) Recherche des moyens financiers Privilégier une résidence d'artiste femme	2027 : le public et l'équipe s'accorde sur des retours positifs de la résidence artistique qui a apporté une ouverture et un enrichissement du projet de l'établissement !
I.4 Augmenter le confort de travail de l'équipe	Aménager les locaux de travail et d'échange/restauration des enseignants et de l'administration	Nouveau local pour les enseignants aménagé dans le bureau de direction, bureau de direction déplacé, espace de restauration dédié Améliorations d'insonorisation

Priorité II. :

Proposer des réponses adaptées aux nouveaux enjeux des nouveaux publics, des nouvelles pratiques, de l'égalité Femmes/Hommes, et de la transition écologique et sociale

<i>Objectifs</i>	<i>Actions / Moyens</i>	<i>Evaluations / Indicateurs de résultat</i>
II.1 Augmenter l'offre d'Education Artistique et Culturelle (EAC) dans les écoles de Voiron	Créer les conditions pour la création d'un poste d'intervenante en milieu scolaire, susciter le besoin/la demande par des actions simples : • Présentations d'instruments • Concerts scolaires • Portes ouvertes pour les scolaires	Equipe volontariste impliquée dans les actions Le conservatoire est connu de l'ensemble des enfants de Voiron (Nouvelles demandes d'inscriptions) Financements/subvention/partenariat pour un nouveau poste d'IMS au sein du dispositif VPCT (suite du PLEAC, Vers un projet culturel de territoire)
II.2 Développer et renouveler le projet du Jules Ferry Brass Band	Nouveau projet établi par l'équipe des intervenants et enseignants du conservatoire avec l'équipe enseignante de l'école élémentaire J Ferry incluant un axe de connaissance du conservatoire et des possibilités techniques (acquis de formation musicale générale) d'intégrer le conservatoire Développer l'atelier Golden Brass (enfants du JFBB qui poursuivent en atelier supplémentaire hors temps scolaire) et expérimenter une méthodologie qui puisse permettre de généraliser le projet à d'autres écoles	Des enfants du Jules Ferry Brass Band intègrent le conservatoire et ses activités ainsi que les formations amateurs, orchestres, ateliers, etc. Liens étroits avec le Golden Brass, les concerts du conservatoire Rayonnement du projet Jules Ferry Brass Band et reconnaissance institutionnelle, communication et clarté du projet Réussite de nouveaux projets de voyages et de spectacles incluant les enfants du JFBB et le conservatoire + musiciens amateurs (Biennale Tous Créateurs, levers de rideaux au Grand Angle, participation au Voiron Jazz Festival, créations, etc.) Emergence de nouvelles propositions d'apprentissage de la musique (FM) à l'école permettant de valider les 1^e niveaux du 1^e cycle du conservatoire

Objectifs	Actions / Moyens	Evaluations / Indicateurs de résultat
II.3 Utiliser la ressource du gamelan au profit d'un nouveau projet pour les enfants de Voiron	Projet de partenariat avec le Grand Angle et les Détours de Babel pour le rayonnement du gamelan à Voiron et Grenoble et son utilisation par l'école Jean Moulin de Voiron Recherche commune de subventions pour mettre en place un travail d'EAC complet sur le gamelan, avec résidence d'artiste, programmation d'artistes dans le cadre du Voiron Jazz Festival et Détours de Babel	2024 : interventions musicales sur le gamelan au profit de tous les enfants de l'école Jean Moulin, échange avec les enfants du quartier Très Cloître de Grenoble, participation aux festivals DDB et VJF 2025 : poursuite du projet avec mise en place d'une résidence (cf plus loin) vers une création 2026 : création incluant les scolaires
II.4 Développer les pratiques en amateurs grâce aux festivals Voiron Jazz Festival, Festival TREMA, Festival des Cultures Urbaines, aux projets d'orchestres et au dispositif L.O.V.	Développer en équipe la Semaine Pas Banale, les stages et événements amateurs qui permettent d'articuler fortement le public amateur du conservatoire à la dynamique du Voiron Jazz Festival porté par le conservatoire Rajeunir le public du Voiron Jazz Festival et associer amateurs et grands élèves à des actions participatives de l'évènement Développer le dispositif TREMA pour les musiques actuelles, tremplin et festival par une ouverture à la participation des jeunes dans l'organisation Proposer un nouveau dossier d'aménagement de studios de répétitions pour les groupes amateurs du territoire (carence) Insérer davantage les projets des orchestres et ensembles amateurs (harmonie, orchestres, groupes jazz, musiques actuelles) à la vie culturelle (programmation Grand Angle, international, dispositif LOV du réseau des écoles de musique)	Emergence de groupes amateurs de bon niveau capables d'animer les festivals en autonomie Emergence d'une dynamique participative, de nouveaux bénévoles jeunes impliqués dans l'organisation des événements Très nette progression de la connaissance par le public des possibilités pédagogiques, d'accompagnement, enregistrement, scène, etc. offertes par le conservatoire de Voiron Dossier pris en compte par les élus d'ici 2027 Réussite des projets LOV en réseau avec retombées pour le conservatoire et attractivité pour les orchestres (recrutement de musiciens amateurs) Emergence de nouveaux groupes amateurs actifs dans l'animation de la ville

Objectifs	Actions / Moyens	Evaluations / Indicateurs de résultat
II.5 Stabiliser et capitaliser sur l'investissement antérieur fort de l'équipe dans le rayonnement de l'établissement : valoriser la forte diffusion, l'investissement dans les réseaux et partenariats y compris internationaux	Valorisation d'une communication spécifique sur les projets de l'établissement via le site du conservatoire (saison du conservatoire, sorties/ abonnements aux concerts, etc.) Poursuivre la coordination du réseau des écoles de musique du voironnais et proposer des projets ambitieux Organiser le parcours de jeunes entre les conservatoires de Voiron, Bourgoin et Grenoble, élaborer des parcours de préprofessionnalisation communs Déposer avec les partenaires de Monastir et Tarragone, en lien avec le service jeunesse de Voiron un dossier Erasmus+ tripartite pour obtenir des financements et développer les échanges internationaux Renouer un partenariat avec l'école de musique de Bünde (Herford) et garder la dynamique d'échanges avec les lycées de Herford à l'occasion des biennales tous créateurs	Connaissance par le public des actions du conservatoire de Voiron Réussite du nouveau projet Musiques Urbaines en Voironnais dans le cadre du festival des Cultures Urbaines Nombre croissant de jeunes qui poursuivent leur parcours Financement européen pour le projet tripartite d'échanges musicaux Voiron (+Tullins) /Monastir/Tarragone Séjours musicaux annuels à Monastir, Tarragone et accueil à Voiron de musiciens dans de bonnes conditions qui pallient les déséquilibres de moyens entre les différents pays)
II.6 Participer à toute action en faveur de l'Egalité F/H au sein de la collectivité	Veiller à l'examen privilégié des candidatures féminines lors des recrutements Privilégier les artistes femmes au sein de la programmation musicale et chorégraphique et de la transmission de culture musicale et chorégraphique Aider toute initiative féminine et féministe	Résidence artistique et programmation féminines Expériences réussies de création féminine, participation féminine à de nouveaux événements. Prise de conscience par les élèves des enjeux de société.

Objectifs	Actions / Moyens	Evaluations / Indicateurs de résultat
II.7 Proposer toute action opportune en faveur de la transition écologique et sociale	Organiser la réflexion en matière de mobilité pour venir au conservatoire et aux concerts et répétitions (covoiturages, information sur les transports collectifs) Développer l'équipement numérique du conservatoire et les possibilités de distanciel en complément du présentiel Organiser la réflexion avec les usagers pour adapter les plannings d'activités à la réduction de l'énergie Transition sociale : nouer un partenariat étroit avec les structures d'éducation populaire et les centres de loisirs au sein des actions du festival des Cultures Urbaines, renforcer la sensibilisation des publics par la diffusion des spectacles dans les Ehpad, à l'hôpital, restaurant social, événements spécifiques Susciter la participation et l'organisation par des habitant.e.s et usager.e.s d'événements participatifs.	Changements notoires dans les pratiques de mobilités Nouvelles propositions pédagogiques mixtes (distanciel/présentiel) adaptées et performantes Adaptations concertées du planning des activités Existence d'actions en faveur des publics éloignés (cf + haut) et circulation des publics entre les institutions socio-culturelles, sociales et le conservatoire Evénements nouveaux créés par des jeunes et portés par des usagers avec l'équipe du conservatoire en accompagnement. Convivialité et échange permanent et vivant autour du projet de l'établissement !